

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

**Décision n° 2905 du 2 février 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »**

NOR : INTJ1501525S

Le commandant de la garde républicaine,
Vu le code de la défense ;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;
Vu la décision n° 30581 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424012S),

Décide :

Article 1^{er}

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2015 :

Trichet, Christophe Nigend : 157 619 Numéro de livret de solde : 8 015 096

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2015 :

Giraud, Arnaud Nigend : 205 125 Numéro de livret de solde : 8 058 936

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 février 2015.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,*
D. STRIEBIG